

Viticulture

• Concours des Vins de Gascogne



Pour sa 34^{ème} édition, le Concours des Vins de Gascogne se tiendra le 24 janvier 2015 à Eauze. Il est organisé sous l'égide de la Mairie d'Eauze et de la Fédération des Vignerons Indépendants de Gascogne.

Les vignerons peuvent retirer leur bulletin d'inscription et consulter le règlement, à partir du mardi 6 janvier 2015 aux endroits suivants :

- à AUCH : Chambre d'Agriculture du Gers
- à EAUZE : Laboratoire Départemental Agricole et Viticole, Laboratoire Marc Lary, Vignerons Indépendants de Gascogne, Syndicat des Producteurs des Côtes de Gascogne, Maison du Floc de Gascogne
- à GONDRIN : Oenopôle de Gas-

cogne, Oenogers.

Les vins seront d'abord soumis à une présélection, puis à une analyse. Il n'y a pas de frais d'inscription. Le palmarès sera dévoilé le 24 janvier à 18 h 30 au Hall des Expositions d'Eauze. Il sera suivi d'une dégustation des vins primés.

Pour tout renseignement, contactez la Fédération des Vignerons Indépendants de Gascogne au 05.62.08.15.10 ou par mail : vigascogne@wanadoo.fr